

Partager



Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

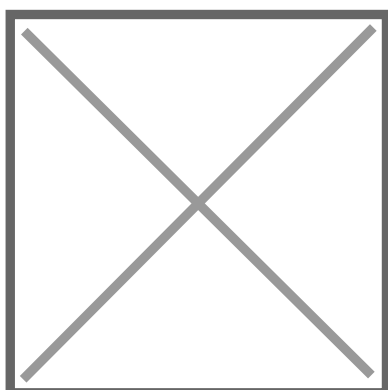
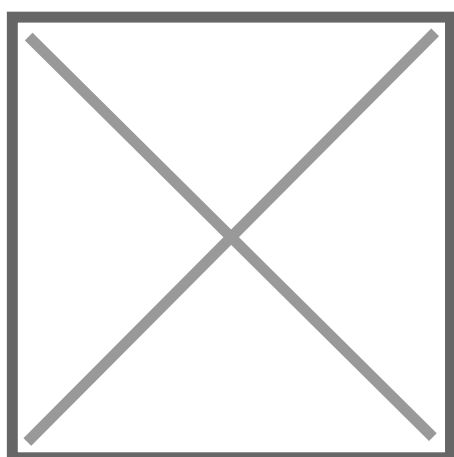
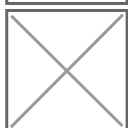
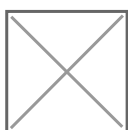
Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

LP Ecopaysage Végétal Urbain (ECOPUR)



Licence professionnelle

Mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

Régime(s) d'inscription

Formation initiale Contrat de professionnalisation Formation en apprentissage Formation continue

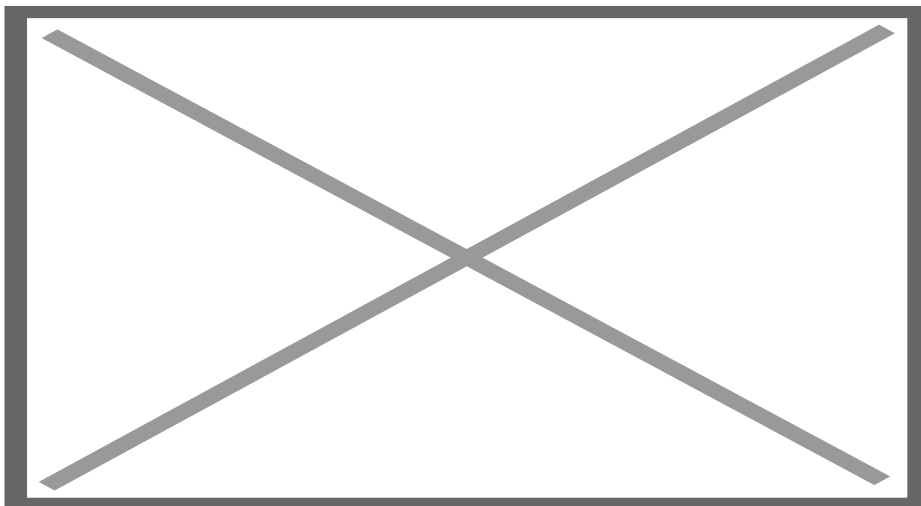
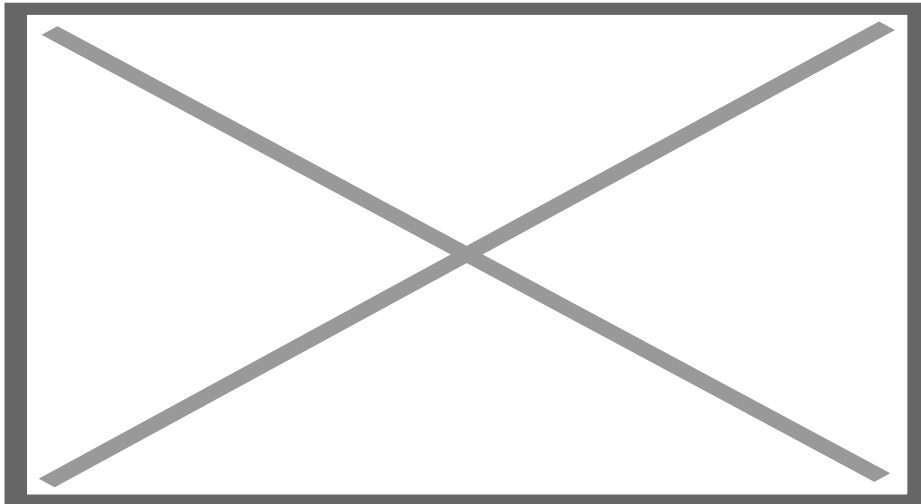
Langue(s) d'enseignement

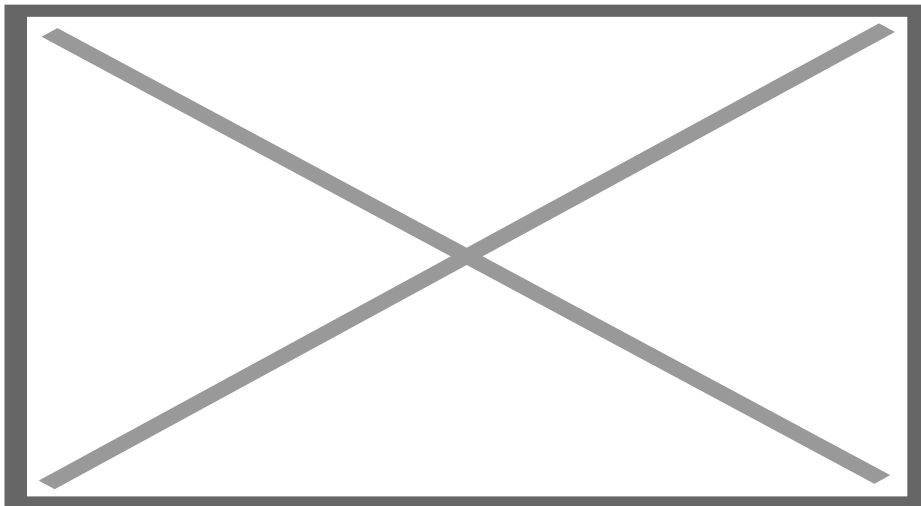
Français

La LP ECOPUR, par apprentissage, sur l'Ecole Du Breuil, le MNHN, l'Université Paris Saclay, forme des professionnels de l'aménagement paysager spécialisés dans la gestion écologique de l'environnement en milieu urbain et péri-urbain. Leurs connaissances en écologie urbaine (trames) et sur les végétaux, flore sauvage indigène aussi bien que de palette horticole classique, leur permettent de proposer des aménagements favorables à la biodiversité et adaptés au site et son contexte.

La formation se déroule en apprentissage, les périodes en entreprise sont donc effectuées dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et non d'un stage. La période en entreprise (UE "Entreprise") totalise 32 semaines et compte pour 16 ECTS. Elle est évaluée par le maître d'apprentissage selon une grille d'évaluation, et par le rendu d'un mémoire final assorti d'une soutenance orale. Pendant les périodes en formation, 160h sont dédiées au projet tuteuré, comptant pour 10 ECTS. Ce projet, mené en équipe de 3-4 étudiants sur un sujet lié à un site défini par les responsables de l'UE de projet tuteuré, est évalué principalement par un mémoire final assorti d'une soutenance orale. Enfin, dans le cadre de l'UE composition paysagère (70h, comptant pour 6 ECTS) chaque étudiant réalise un avant-projet autour d'un même site, avec panneaux de présentation, évalué par une soutenance orale.

[Télécharger la fiche détaillée](#)





■ ■

Informations

- [Présentation](#)
- [Admission](#)
- [Programme](#)

Présentation

Compétences

A l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- Analyser un site en milieu urbain ou périurbain selon ses composantes paysagères, végétales (végétaux horticoles et flore spontanée, inventaires floristiques), écologiques, à différentes échelles.
- Proposer un plan de gestion environnemental adapté et/ou concevoir un aménagement durable d'un site urbain ou péri-urbain, impliquant par exemple un recyclage des déchets verts, une économie d'eau, une protection biologique intégrée et favorisant la biodiversité et le fonctionnement écologique du site, notamment grâce au choix pertinent d'une palette végétale adaptée ; appliquer les critères d'éco-certification.
- Communiquer avec sa hiérarchie, les décideurs, et le grand public sur la gestion durable des espaces verts, informer sur les potentialités de trames vertes et sur les éco-certifications possibles, élaborer une base de données informatique pour le suivi du patrimoine végétal d'une localité.
- Diriger une équipe d'agents de maîtrise ou de jardiniers et les accompagner vers une démarche de gestion environnementale, encadrer les travaux dans le respect de l'environnement et du cahier des charges.

Objectifs pédagogiques

La licence professionnelle ECOPUR vise à former des professionnels de l'aménagement paysager spécialisés dans la gestion environnementale en milieu urbain, pouvant occuper des emplois tels que :

- Gestionnaire d'aménagements paysagers durables en milieu urbain et périurbain
- Cadre-conseiller en aménagements paysagers durables
- Chargé de mission environnement dans une collectivité locale (service espace vert)
- Assistant-ingénieur ou assistant technique en aménagement paysager durable
- Agent de développement
- Technicien d'exploitation, technicien d'études et de conseils
- Enseignant / formateur en gestion environnementale, en éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)
- Responsable d'animation et de sensibilisation à l'écologie urbaine et au développement durable
- Coordinateur de projet agenda 21

Admission

Capacité d'accueil

Places

23

Public visé et prérequis

La formation est ouverte (effectif limité à 23 places) aux titulaires d'un BAC +2, DUT ou BTS ou DEFA, dans les options Sciences de la vie, Biologie, Géographie, Aménagement paysager (AP), Gestion et

Protection de la nature (GPN), Gestion forestière, Design d'espace, Gestion et maîtrise de l'eau, DUT Génie biologique, étudiants de L2 d'autres parcours (architecte, urbaniste, histoire de l'art...).

Dans le cas des personnes n'ayant pas de formation initiale en botanique et/ou en aménagement paysager votre reconversion devra déjà être entamée : par exemple, effectuer au préalable un BTS AP en un an, ou en ayant suivi d'autres cours « tout public » à l'école Du Breuil permettant de posséder les prérequis indispensables pour suivre la formation.

Si notre effectif maximum n'est pas rempli, la formation est accessible en formation continue aux personnes en reconversion professionnelle en stage dans le cadre d'un projet de transition professionnelle.

Pièces justificatives

Facultatives

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l'étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :

- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l'étranger.

[Dossier de candidature à télécharger et à remplir](#)

Programme

Bloc Ecologie

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
Ecologie urbaine	6	Semestre 1	32	12	21						

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
■											

Ecologie urbaine

ECTS : 6

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 32

Travaux pratiques : 21

Travaux dirigés : 12

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Cette unité d'enseignement aborde les aspects historiques, biologiques et sociaux de l'écologie urbaine, une science plurielle qui réunit biologistes, écologues, ethnologues, sociologues et géographes autour de la problématique des interactions entre les sociétés et la nature en ville. Les alternants seront capables d'intégrer la conservation de la biodiversité et la valorisation des fonctionnalités et connectivités écologiques urbaines dans leur future activité professionnelle, en abordant à la fois les mécanismes fondamentaux de l'écologie, les enjeux sociaux et environnementaux liés à la présence de la nature en ville.

Histoire de l'écologie urbaine : Histoire des jardins,
Histoire de la notion d'écologie urbaine

Écologie en milieu urbain : Caractéristiques urbaines,
conditions abiotiques Généralités sur les fonctionnements
écologiques Sciences participatives sur le terrain
Caractéristiques urbaines : dispersion des organismes et
rôle des friches urbaines, socio-écologie, Processus
d'invasions biologiques, notion d'espèce invasive et
impacts

Biodiversité urbaine et paysage : Trame verte et bleue
Biodiversité à Paris

Jardins d'entreprises Étude d'habitats urbains Écologie
aquatique

Objectifs d'apprentissage

Expliquer les contextes historiques, épistémologiques de
l'écologie urbaine (Histoire des jardins ; histoire de
l'écologie urbaine)

Décrire les grands processus écologiques à l'œuvre en
ville et les outils disponibles : trame verte et bleue,
gestion des espèces envahissantes ou jugées nuisibles,
végétalisation des bâtiments, sciences participatives, etc.

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Biodiversité 1</u>	4	Semestre 1	22	20.5	3						

Biodiversité 1

ECTS : 4

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 22

Travaux pratiques : 3

Travaux dirigés : 20.5

Apprentissage autonome : 2

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Devant le constat alarmant d'une accélération des taux d'extinction et de la diminution des populations d'espèces, la conservation de la biodiversité est devenue l'un des enjeux majeurs du XXIème siècle. Les UE Biodiversité 1 et 2 ont pour objectif de présenter le concept de biodiversité, les méthodes d'identification et de mesures de la biodiversité ainsi que les menaces qui pèsent sur la diversité biologique. Les alternants devront notamment être capables d'identifier les principales plantes à graines susceptibles d'être présentes en milieu urbain et péri-urbain. Ils se familiariseront également avec la méthodologie d'identification et la biologie des grands groupes animaux. Avec ces outils, ils seront capables de prévoir les aménagements nécessaires pour favoriser la biodiversité et promouvoir les milieux « naturels » dans les milieux urbains et péri-urbains.

Objectifs d'apprentissage

- Définir scientifiquement le concept de "biodiversité" à toutes les échelles
- Décrire les méthodes d'identification et de mesure de la biodiversité végétale
- Identifier les principales plantes à graines indigènes en utilisant les outils et le vocabulaire appropriés
- Identifier les grands groupes animaux, leur biologie et leurs habitats ; prévoir des aménagements nécessaires et la palette végétale appropriée pour favoriser cette biodiversité animale en milieu urbain et semi-urbain (poissons, oiseaux, chiroptères, amphibiens-reptiles)

Organisation générale et modalités pédagogiques

Enseignements en présentiel, sorties de terrain

Nature de l'évaluation

Evaluation Continue non Intégrale

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Biodiversité 2</u>	5	Semestre 2	9	15.5	15						

Biodiversité 2

ECTS : 5

Semestre calendaire : Semestre 2

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 9

Travaux pratiques : 15

Travaux dirigés : 15.5

Apprentissage autonome : 10

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Devant le constat alarmant d'une accélération des taux d'extinction et de la diminution des populations d'espèces, la conservation de la biodiversité est devenue l'un des enjeux majeurs du XXIème siècle. Les UE Biodiversité 1 et 2 ont pour objectif de présenter le concept de biodiversité, les méthodes d'identification et de mesures de la biodiversité ainsi que les menaces qui pèsent sur la diversité biologique. Les alternants devront notamment être capables d'identifier les principales plantes à graines susceptibles d'être présentes en milieu urbain et péri-urbain. Ils se familiariseront également avec la méthodologie d'identification et la biologie des grands groupes animaux. Avec ces outils, ils seront capables de prévoir les aménagements nécessaires pour favoriser la biodiversité et promouvoir les milieux « naturels » dans les milieux urbains et péri-urbains.

Objectifs d'apprentissage

Enumérer les différentes menaces qui pèsent sur la biodiversité en donnant des exemples

Utiliser et alimenter une base de données naturalistes

Identifier les principales plantes à graines indigènes en utilisant les outils et le vocabulaire appropriés

Identifier les grands groupes animaux, leur biologie et leurs habitats ; prévoir des aménagements nécessaires et la palette végétale appropriée pour favoriser cette biodiversité animale en milieu urbain et semi-urbain (oiseaux, papillons et autres insectes pollinisateurs)

Distinguer avec esprit critique une information scientifique (SPOC Esprit critique)

Organisation générale et modalités pédagogiques

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
Outils pour l'aménagement paysager durable 1	4	Semestre 1	26	33.5							



Outils pour l'aménagement paysager durable 1

ECTS : 4

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 26

Travaux dirigés : 33.5

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Responsable: Laurent Renault (Ecole Du Breuil)

Il s'agit pour les alternants d'intégrer les connaissances techniques et professionnelles essentielles afin d'être capable de mettre en oeuvre et de gérer sur le terrain des politiques urbaines liées au milieu végétal et animal.

Objectifs d'apprentissage

- Identifier des végétaux indigènes et exotiques, mémoriser leurs caractéristiques morphologiques et écologiques
- Distinguer les caractéristiques des sols, interpréter une analyse de sol, énumérer les menaces qui pèsent sur les sols, résoudre un problème de fertilité des sols
- Appliquer des outils réglementaires (PLU, coûts)

Organisation générale et modalités pédagogiques

Enseignements en salle et sur le terrain

Nature de l'évaluation

Evaluation Continue non Intégrale

[Gestion environnementale](#)

7

Semestre 1 43

32

2

Gestion environnementale

ECTS : 7

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 43

Travaux dirigés : 32

Projet : 2

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Responsable: Anne Breuil (Ecole Du Breuil)

Cette UE est destinée à faire découvrir aux alternants comment s'établit un plan de gestion, quels sont les objectifs de gestion, comment revoir la typologie des espaces en lien avec une expertise écologique.

Il s'agit de comprendre quelles sont les mesures de gestion à prendre pour favoriser la biodiversité et la restructuration de milieux plus naturels en milieu urbain et péri-urbain, d'être capable d'établir un diagnostic phytosanitaire, de proposer des méthodes de lutte plus respectueuses de l'environnement, et de connaître des plantes dépolluantes et leurs utilisations en site urbain ou péri-urbain.

- Plan de gestion
- Ecologie de la restauration et gestion environnementale des espaces, gestion environnementale et bio-évaluation écopaysage urbain, rémanents au jardin, gestion de l'eau éco-gestion en entreprise privée
- Diagnostic phytosanitaire et protection biologique intégrée
- Pollution, Plantes et pollution Indices biotiques et bioindicateurs

Objectifs d'apprentissage

1. Définir la gestion environnementale et ses variantes, en rappeler ses principes et ses objectifs, et les développer en proposant des palettes végétales adaptées aux contraintes d'un site afin de promouvoir les milieux naturels et semi-naturels en milieu urbain;
2. Réaliser un diagnostic écologique sommaire d'un site : évaluer les potentialités écologiques d'un site, identifier des indices biotiques et bioindicateurs de pollution, déterminer un diagnostic phytosanitaire

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Composition paysagère</u>	6	Semestre 2	19	44	0						7

Composition paysagère

ECTS : 6

Semestre calendaire : Semestre 2

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 19

Travaux pratiques : 0

Travaux dirigés : 44

Projet : 7

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Responsables: Mahaut De Laage

Cette UE, pilotée par une architecte paysagiste, a pour objectif de faire progresser chaque alternant de la licence, quelle que soit sa formation préalable, depuis l'identification des besoins de la demande jusqu'à la réalisation et la défense d'un pré Avant Projet Sommaire en termes de choix qui permettront de réelles applications du développement durable sur l'espace vert considéré.

Proposition d'une ligne de conception

Première proposition d'aménagement : l'esquisse

Propositions plus élaborées après étude : le pré-Avant
Projet Sommaire assujetti aux exigences du
développement durable et faisant l'objet d'une évaluation

Embellissements et végétalisation des sites urbains

Objectifs d'apprentissage

1. Proposer une ligne de conception pour un espace vert urbain en identifiant les besoins de la demande
2. Réaliser une première proposition d'aménagement (esquisse) de l'espace visé
3. Réaliser et défendre une ébauche d'avant-projet sommaire assujetti aux exigences du développement durable
4. Analyser les composantes et le rôle de la couleur dans un espace vert
5. Identifier les modalités de gestion environnementale d'un espace vert lors de la conception
6. Choisir et utiliser des supports et outils variés de communication et des techniques d'argumentation pour convaincre différents types de publics: personnels techniques, élus, milieux associatifs

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
Mise à niveau	0	Semestre 1	25	4	6						
■											

Mise à niveau

ECTS : 0

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 25

Travaux pratiques : 6

Travaux dirigés : 4

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Responsable: Anne Breuil (Ecole Du Breuil)

Bases de la composition paysagère Connaissance de la palette végétale horticole Connaissance du milieu professionnel (bases économiques et législatives)

Objectifs d'apprentissage

- Préciser la terminologie du paysage, réaliser un diagnostic paysager, comprendre sa spatialité, définir un projet en utilisant le vocabulaire technique en composition paysagère
- Reconnaître visuellement les espèces les plus communes de la palette horticole
- Différencier les principaux matériaux inertes
- Identifier les acteurs professionnels principaux du domaine de l'aménagement paysager
- Utiliser les outils de jardinage les plus répandus pour entretenir un espace vert

Nature de l'évaluation

Evaluation Continue non Intégrale

[Outil pour](#)

[l'aménagement paysager durable 2](#)

3 Semestre 2 8 10.5

Outil pour l'aménagement paysager durable 2

ECTS : 3

Semestre calendaire : Semestre 2

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 8

Travaux dirigés : 10.5

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Il s'agit pour les apprentis d'intégrer les connaissances techniques et professionnelles essentielles afin d'être capable de mettre en œuvre et de gérer sur le terrain des politiques urbaines liées au milieu végétal et animal.

Objectifs d'apprentissage

- Identifier des végétaux indigènes et exotiques, mémoriser leurs caractéristiques morphologiques et écologiques
- Différencier le choix des matériaux
- Appliquer les normes environnementales
- Proposer des palettes végétales durables adaptées aux contraintes d'un site

Organisation générale et modalités pédagogiques

Enseignement en salle et sur le terrain

Nature de l'évaluation

Evaluation Continue non Intégrale

Bloc Formation professionnelle

[Projet tuteuré 1](#)

3

Semestre 1

15

Projet tuteuré 1

ECTS : 3

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Travaux dirigés : 15

Projet tuteuré 30

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Responsables: Anne Breuil (Ecole Du Breuil) et Christine Vassiliadis (Université Paris Saclay)

Cette UE a pour objectif d'initier les alternants à travailler en autonomie, par le biais de recherches bibliographiques et d'enquêtes, et a également pour objectif de développer l'initiative en amenant les alternants à faire des propositions d'aménagement en relation avec le thème choisi.

Les tuteurs relèvent de l'université Paris Saclay, de l'école Du Breuil ou de professionnels intervenant dans la licence.

Les alternants ont à choisir parmi les thèmes qui leur seront proposés par l'équipe pédagogique en lien avec la spécialité de la formation. Le projet tuteuré est réalisé par équipe de 3-4 étudiants.

Des travaux dirigés en groupe sont proposés dans le cadre de cette UE pour former les alternants aux techniques de présentation orale et écrite en français.

Communication professionnelle

Pratique de la communication internationale (anglais)
écrite et orale autour du projet tuteuré
Pratique de l'expression écrite et orale appliquée à la soutenance des mémoires

Introduction au management

Soutenances des projets tuteurés devant un jury avec obligation de présence pour toute la promotion à mi-parcours et au mois de juin

Objectifs d'apprentissage

1. Travailler en équipe (3-4), s'organiser et planifier les tâches de chacun, tout en respectant l'écoute et l'entraide, et la prise d'initiative de chacun; tenir informé le tuteur de l'avancement du projet, le solliciter au début et tout au long si besoin, et le contacter très rapidement en cas de problème au sein du groupe (gestion de projet 9h S. Rebulard

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
Entreprise 1	7	Semestre 1									
■											

Entreprise 1

ECTS : 7

Semestre calendaire : Semestre 1

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Responsables: Anne Breuil (Ecole Du Breuil) et Christine Vassiliadis (Université Paris Saclay)

Première partie de la période en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage en alternance (septembre-janvier).

Objectifs d'apprentissage

L'alternance entre les périodes en formation académique et les périodes en entreprise permet aux étudiants d'acquérir en parallèle des connaissances pratiques et théoriques se complétant. A l'issue de la formation, l'expérience acquise en entreprise permet aux jeunes diplômés d'être directement opérationnels pour rechercher un emploi dans le secteur de l'aménagement paysager. A l'issue de ce premier semestre, les apprentis devront montrer qu'ils se sont bien insérés dans l'entreprise, avoir compris les missions qui leur sont confiées dans l'entreprise et être capable de restituer oralement l'avancée de leur projet.

Nature de l'évaluation

Evaluation Continue non Intégrale

[Entreprise 2](#) 9 Semestre 2

Entreprise 2

ECTS : 9

Semestre calendaire : Semestre 2

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Programme / plan / contenus

Seconde partie de la période en entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage en alternance (février-août).

Objectifs d'apprentissage

L'alternance entre les périodes en formation académique et les périodes en entreprise permet aux étudiants d'acquérir en parallèle des connaissances pratiques et théoriques se complétant. A l'issue de la formation, l'expérience acquise en entreprise permet aux jeunes diplômés d'être directement opérationnels pour rechercher un emploi dans le secteur de l'aménagement paysager. A l'issue de ce second semestre, les apprentis seront capables de :

1. S'insérer dans une entreprise, comprendre sa place dans l'organigramme et formuler les missions confiées par le maître d'apprentissage
2. Maîtriser les compétences techniques nécessaires à la réalisation des missions confiées
3. Acquérir de l'autonomie et s'organiser efficacement dans son travail
4. Elaborer des propositions d'amélioration suivant les objectifs de la licence pro
5. Rédiger un mémoire construit selon un plan cohérent en réponse à une problématique en lien avec les missions confiées pendant l'apprentissage
6. Présenter synthétiquement et défendre son travail à l'oral

Nature de l'évaluation

Evaluation Continue non Intégrale

[Projet tuteuré](#)

2

6

Semestre 2

55

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
■											

Projet tuteuré 2

ECTS : 6

Semestre calendaire : Semestre 2

Détail du volume horaire

Travaux dirigés : 55

Projet tuteuré 60

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Nature de l'évaluation

Détail renseigné au niveau Élément Constitutif

Lieu(x) d'enseignement

ORSAY

PARIS 05

PARIS 12

Contact(s)

•

Christine VASSILIADIS-TAYEH

<http://www.universite-paris-saclay.fr/formation/licence-professionnelle/amenagement-paysager-conception-gestion-entretien/lp-ecopaysage-vegetal-urbain-ecopur>